

Lecture linguistique de l'équivalence dans la traduction

Mohammad Mohammad Bassiony Zaher

Maître de conférences à l'université de Suez

Résumé

La question de l'équivalence constitue l'axe central de la traduction. Nord distingue deux sortes d'équivalence : l'équivalence formelle et l'équivalence dynamique. L'application de cette distinction à la traduction permet d'obtenir de nouveaux résultats. Cette théorie montre que le traducteur peut identifier d'autres équivalents en prenant en considération ces deux approches. Nous mettons en lumière comment le point de vue de Nord conduit à des équivalents dynamiques innovants, notamment dans la traduction des termes spécifiques comme les termes linguistiques. Nous répondrons à la question suivante : quels sont les équivalents dynamiques des termes linguistiques *polyphonie*, *topoi* et leurs dérivés ? Nous avons choisi comme corpus d'application la traduction du *Dictionnaire de l'analyse du discours* de Maingueneau et de Charaudeau, celle faite par Hammadi Sammoud et Abdulqader Almehiri en Tunisie.

Mots-clés : traduction des termes linguistiques, polyphonie, polyphonique, *topoi*, *topos*, topique

i. Introduction

La traduction des langages spécialisés représente un défi de taille pour les traducteurs, et la linguistique – en tant que science du langage – en est un exemple significatif. Ce domaine est riche en termes spécifiques dont les équivalents dans une autre langue sont souvent difficiles à trouver. La principale difficulté dans la traduction des textes linguistiques réside essentiellement dans la recherche d'un équivalent qui soit accepté par les spécialistes tout en conservant, autant que possible, les mêmes sens dans tous les contextes.

Cette tâche est compliquée par la multiplicité des interprétations pour un même terme. En outre, ces textes sont souvent à la pointe des évolutions scientifiques et connaissent une évolution constante. Ils sont riches en termes techniques, fréquemment polysémiques, ce qui rend encore plus difficile la quête de l'équivalent adéquat. Une autre source de difficulté est liée à l'histoire des langues : la renaissance arabe a précédé chronologiquement celle de l'Europe, ce qui fait que le développement de la linguistique arabe s'est déroulé

indépendamment et selon une perspective propre à la langue arabe, différente de celle du français. Ainsi, un traducteur arabe appréhende le monde différemment d'un linguiste français, et cet écart constitue l'un des axes principaux de cette étude.

Dans un domaine aussi spécialisé que la linguistique, la mission du traducteur consiste à explorer le patrimoine arabe afin d'y trouver des termes ayant une définition et une portée sémantique similaires. Cette tâche n'est pas toujours aisée, car elle nécessite une compréhension approfondie du texte. Comme l'a souligné Lederer, la compréhension de n'importe quel texte nécessite une compétence linguistique soutenue par un savoir encyclopédique dans la langue-source et dans la langue-cible, autrement dit, le traducteur doit bien maîtriser à la fois les aspects explicites et implicites, ainsi que les présupposées et sous-entendus des deux langues. (Lederer, 1994 : 58). Nord fait attention à ce point et c'est autour de celui-ci qu'il développe sa vision concernant la traduction.

Ayant pris conscience de l'écart entre les langues, Nord distingue deux types d'équivalence : l'équivalence formelle, qui correspond à une fidélité plus ou moins stricte aux termes du texte-source, et l'équivalence dynamique qui prend en compte les effets de la communication extralinguistique. Cet aspect de la traduction axé sur l'équivalence dynamique vise avant tout à produire une expression entièrement naturelle, mettant le destinataire devant des comportements spécifiques à sa culture. Ce mécanisme cherche à lui présenter des termes ayant dans la langue-cible presque les mêmes signifiés ou les mêmes images mentales que la langue-source. (Nord, 2008 : 16).

Nous nous proposons d'envisager la problématique de la traduction du terme linguistique tout en essayant de trouver l'équivalent adéquat de quelques termes. Nous répondrons à la question : quels sont les équivalents arabes des termes français : *polyphonie*, *polyphonique*, *topos*, *topoi* et *topique* ? Nous essayons de présenter, tant que possible, des équivalents dynamiques, selon les termes de Nord.

Nous avons opté pour la traduction du *Dictionnaire de l'analyse du discours* de Maingueneau et de Charaudeau, celle faite par Hammadi Sammoud et Abdulqader Almehiri en Tunisie. Notre choix est dû à la notoriété de cette traduction, d'autant plus que les deux traducteurs sont professeurs de linguistique, respectivement française et arabe. De plus, les opinions présentées dans cette traduction sont soutenues par d'autres ouvrages de référence. Nous adopterons une méthode descriptive-analytique à la fois, tout en prenant l'œuvre de Nord comme

base méthodologique de notre travail. Toutefois, nous consulterons également d'autres ouvrages en français et en arabes car l'étude revêt un caractère pluridimensionnel.

ii. Les termes *polyphonie* et *polyphonique* :

A propos du terme *polyphonie*, Charaudeau et Maingueneau disent dans *le dictionnaire de l'analyse du discours* : « Terme emprunté à la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent, dans la plupart des cas, beaucoup de points de vue différents : l'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers son texte ». (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 444) Ne perdons pas de vue la relation du terme au domaine de la **musique**, nous y retournerons plus tard.

De même, ils insistent à souligner le sens de *polyphonie* dans la littérature, la *polyphonie littéraire* « concerne les rapports multiples qu'entretiennent auteur, personnages, voix anonymes (le « on-dit »), différents niveaux stylistiques, etc. : on parlera de polyphonie s'il s'établit dans le texte un jeu entre plusieurs voix » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 448).

Nous jugeons nécessaire pour notre étude de consulter les dictionnaires de langue française afin d'illustrer précisément le sens des termes visés. Nous cherchons ainsi de découvrir tous les sens des termes, tant sur le plan de la langue générale que du langage spécialisé.

Le *Grand Larousse* dit : *polyphone* : « 1. Se dit d'un écho qui répète les sons plusieurs fois. 2. Se dit d'un signe graphique qui peut représenter à la fois plusieurs sons ou plusieurs groupes de sons ». Il définit la *polyphonie* ainsi : « 1. Propriété des signes polyphones. 2. Dans l'Antiquité grecque, assemblage musical de voix ou d'instruments quelle que soit leur nature. A l'époque moderne, terme qui s'applique à l'assemblage de parties musicales différentes, spécialement en contrepoints, et de préférence quand il s'agit exclusivement de parties vocales ». Concernant le terme *polyphonique*, il dit : « relatif à la polyphonie ; qui use de la polyphonie ».

En plus, il est tout à fait clair que l'aspect étymologique du terme influence la réception de son sens, *poly-* veut dire *plusieurs* et *-phone* veut dire *son*. Il s'avère ainsi que les sens du terme *polyphonie* tournent autour de l'assemblage de plusieurs sons **musicaux**, et ce sens s'étend pour couvrir l'existence de plusieurs voix dans un seul texte.

Influencés par l'aspect étymologique, M. le prof. Sammoud et M. le prof. Almehiri choisissent la traduction littérale, ils disent (تعدد الأصوات)⁽¹⁾. Selon les termes de Nord, ils adoptent un équivalent formel, ils respectent le poids de sens dans la langue-source. Ils partagent ainsi l'avis de beaucoup de traducteurs qui traduisent d'autres ouvrages, citons à titre illustratif :

1- Rashid Benhaddou qui traduit l'ouvrage : Bernard Valette (1992), *Le roman : initiation aux méthodes et aux techniques modernes d'analyse littéraire*. La version arabe parue en 1999 sous le titre (النص الروائي : تقنيات ومناهج) donne l'expression arabe (تعدد صوتي)⁽²⁾ comme équivalent du terme *polyphonie*.

2- Monther Aiashi qui traduit : Oswald Ducrot & Jean-Marie Schaeffer (1999), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Il traduit le terme *polyphonie* en expression arabe (متعدد الأصوات)⁽³⁾

3- Mohammad Yahiaten, qui traduit *les mots-clés de l'analyse du discours* de Maingueneau, dit (تعدد الأصوات)⁽⁴⁾.

4- Moubarak Moubarak dans son dictionnaire (معجم المصطلحات الألسنية) dit (تعدد صوتي)⁽⁵⁾.

En outre, le dictionnaire français-arabe *Alkamel Alkabir* présente comme équivalent arabe de *polyphonie* les termes arabes : (تعدد الأصوات - تعدد النغمات -) (تعدد الأصوات - تفرع) et le dictionnaire *Almanhal* offre ces équivalents (تعدد الأصوات), et à propos de *polyphonique*, ils disent (متعدد الأصوات).

Nous constatons que tous ces efforts restent limités à une traduction littérale et à l'équivalence formelle. Selon Nord, il est clair que tous les traducteurs se conforment à la langue-source, à son étymologie et à la situation dans laquelle le terme *polyphonie* est utilisé. Cependant, ils négligent les spécificités de la langue-cible. Il apparaît que les équivalents formels proposés sont inadéquats et insuffisants. La traduction littérale ne reflète pas les nuances culturelles propres à la langue arabe, et n'offre ni le même sens, ni la même représentation mentale. Les termes proposés comme équivalents par tous les traducteurs, y compris Sammoud et Almehiri, ne trouvent pas de précédent dans le patrimoine linguistique arabe. Leur choix d'équivalents repose uniquement sur des considérations étymologiques,

١- باشراف باتريك شارودو و دومينيك منغنو : معجم تحليل الخطاب، ترجمة عبدالقادر المهيري و حمادي صمود، المركز الوطني للترجمة، سلسلة لسان، تونس، دار سيناترا، ٢٠٠٨، ص. ٤٣٢

٢- برنار فاليط : النص الروائي، تقنيات ومناهج، ترجمة رشيد بنحدو، المشروع القومي للترجمة، القاهرة، ١٩٩٩، ص. ١٣٩

٣- أوزوالد ديكر و جان ماري سشايفر : القاموس الموسوعي الجديد لعلوم اللسان، ترجمة منذر عياشي، المركز العربي، ٢٠١٧، ص. ٢٢٧

٤- دومينيك مانغنو : المصطلحات المفاتيح لتحليل الخطاب، ترجمة محمد يحياتن، منشورات الاختلاف، الجزائر، ٢٠٠٨، ص. ١٤٢

٥- مبارك مبارك : معجم المصطلحات الألسنية، فرنسي - انكليزي - عربي، بيروت، دار الفكر اللبناني، ١٩٩٥، ص. ٢٢٩

sans argumentation solide pour justifier ce choix. D'ailleurs, l'équivalent proposé (تعدد الأصوات) ne couvre pas tous les sèmes du terme-source, de même il ne jouit pas de la même portée sémantique.

De notre part, nous proposons, pour *polyphonie*, un équivalent, pouvons-nous dire, dynamique dérivé de la base arabe (ألف), c'est le terme (الائتلاف). Comment les dictionnaires de la langue arabe et ceux de la linguistique arabe définissent ce mot ? Quels sont les arguments donnant corps à notre opinion ? Nous répondrons à ces questions dans ce qui suit.

Linguistiquement parlant, M. le prof. Ahmed Mokhtar Omar dit dans son dictionnaire (معجم اللغة العربية المعاصرة) :

1- أَلَفَ المَكَانَ : تعوده واستأنس به، لزمه. (٧)

1- Le verbe arabe (ألف) veut dire s'habituer à l'endroit, s'y adapter, s'y installer, aimer à y habiter. (7)

2- أَلَفَ فلانًا : عاشره، آنسه. (٨)

2- fréquenter qqn, avoir tendance à lui, aimer à l'accompagner.

3- أَلَفَ بين متخاصمين : أصلح بينهما، جمع شملهما. (٩)

3- concilier, accorder, joindre, assembler, les mettre ensemble, les mettre sur la même échelle.

4- ائتلف الناس : اجتمعوا وتوافقوا واتحدوا بعد اختلاف. (١٠)

4- s'accorder, s'entendre, s'unir, se coaliser, se réconcilier après avoir été divergés.

5- تآلف القوم : اجتمعوا على وئام وإخاء. (١١)

5- se lier, se fréquenter l'un l'autre, avoir des rapports d'amitié avec, fraterniser.

6- تآلفت الأصوات ونحوها : انسجمت وتلاءمت. (١٢)

6- les sons s'harmonisent et s'organisent en cadence.

7- ائتلاف : وحدة أو اتفاق بين جماعتين أو أكثر من أجل العمل سويًا لتحقيق أهداف مشتركة. (١٣)

٦- أحمد مختار عمر: معجم اللغة العربية المعاصرة، القاهرة، عالم الكتب، ٢٠٠٨، ص. ٢٠٩
7- Nous traduisons toutes les citations tirées des ouvrages arabes.

٨- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ٢٠٩

٩- نفسه.

١٠- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١١٠

١١- نفسه

١٢- نفسه.

١٣- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١١١

7- (الائتلاف) veut dire coalition, union, accord entre deux ou plusieurs groupes pour achever des buts communs.

8- ائتلاف منفصل : عزف نغمات موسيقية بتوالٍ سريع عوضًا عن عزفها معًا. (١٤)

8- ائتلاف منفصل) coalition sans fusion : jouer des **sons musicaux** avec un rythme rapide au lieu de le faire confusément.

En outre, Dr Matloub cite les propos suivant dans son dictionnaire sur la rhétorique :

9- الائتلاف لغةً : الاجتماع والاتفاق. يقال : ائتلف الشيء : أَلَفَ بعضُهُ بعضًا. قال العلوي: "وهو افتعال من قولهم : أَلَفَ الخرز بعضها إلى بعض إذا جمعها". (١٥)

9- (الائتلاف) veut dire, en arabe, la réunion et l'accord. On dit : les particules ou les éléments de l'objet se coalisent ensemble, lorsqu'ils se combinent en harmonie. Alalawi dit : ce mot est essentiellement dérivé de l'origine : enfile les verroteries ensemble pour faire un collier.

Au niveau linguistique, tous les sèmes du terme (أَلَفَ) et de son dérivé (الائتلاف) réfèrent à l'harmonie, l'adaptation, l'union, l'assemblage d'éléments, même s'ils diffèrent sous certains aspects. C'est ce que l'auteur fait dans le roman en mettant dans la bouche de son narrateur par exemple la parole de plusieurs personnages. Dans ce cas, il y a une polyphonie. L'auteur rassemble les paroles de plus d'un personnage, les harmonise à l'instar des sons musicaux joués ensemble dans une symphonie.

Charaudeau et Maingueneau soulignent eux la relation entre le terme polyphonie et la musique, tout comme le fait Dr Ahmed Mokhtar Omar lorsqu'il dévoile le sens de (الائتلاف). Cela met en lumière le fait que les origines ou les contextes de naissance des termes *polyphonie* et (الائتلاف) se ressemblent que ce soit dans la culture arabe ou la culture française. En choisissant ces termes, nous respectons ainsi la notion d'équivalent formel, telle que définie par Nord.

De plus, l'auteur, en regroupant plusieurs voix dans son texte imite la même action effectuée par celui qui enfile des perles pour créer un collier. Les deux actions consistent à assembler des éléments côte à côte, en les présentant comme égaux et en les maintenant toujours en harmonie. Nous pensons que ces arguments renforcent fortement notre point de vue.

١٤- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١١١.
١٥- أحمد مطلوب: معجم المصطلحات البلاغية وتطورها، بيروت، مكتبة لبنان ناشرون، ٢٠٠٧، ص. ١١

Au niveau rhétorique, les linguistes et les rhétoriciens arabes voient le terme (الانتلاف) de la manière suivante, citons premièrement M. le prof. Dr Ahmed Matloub :

- والانتلاف في الاصطلاح أن يجمع الناظم أو الناثر أمرًا وما يناسبه مع إلغاء ذكر التضاد لتخرج المطابقة سواء كانت المناسبة لفظ للفظ أو لفظًا لمعنى أو معنى لمعنى إذ القصد جمع شيء إلى ما يناسبه من نوعه أو ما يلائمه من أحد الوجوه.^(١٦)

Sur le plan de la rhétorique, (الانتلاف) est un procédé rhétorique dans lequel l'auteur (romancier ou poète) établit un lien entre deux éléments pertinents sans en mentionner le point de différence, il les juxtapose pour souligner les points de ressemblance et leur pertinence. Cette dernière peut découler d'une relation de type lexique-lexique, lexique-sens ou sens-sens, car l'objectif essentiel de leur contiguïté est de les unir et de mettre en avant les points communs qui renforcent leur harmonie.

Dans la même veine, Emile Badie Yaqoub et Michel Assy développent, de leur côté, ces types dans leur dictionnaire (المعجم المفصل في اللغة والأدب)

١- انتلافُ اللفظِ مع اللفظِ : وهو أن نستعمل للمعاني المختلفة ألفاظًا يناسب بعضها بعضًا نحو قولِ البحترى في وصفِهِ إبِلٍ نحيلة :

كالقِسيِّ المُعَطَّفَاتِ، بِلِ الأَسْهُمِ مَبْرِيَّةً، بِلِ الأَوْتَارِ^(١٧)

١- (الانتلاف) de type lexique-lexique : on y utilise des lexiques pertinents pour exprimer des sens différents, comme le vers d'Albohtory où il décrit des dromadaires chétifs :

Ces dromadaires sont chétifs de faiblesse, comme des arcs courbés, ou bien comme les flèches taillées, voire ils se ressemblent aux cordes.

Dans ce vers, le poète décrit les dromadaires affaiblis de vieillesse et usés de grands efforts déployés durant leur vie. Il les compare d'abord aux *arcs* courbés, puis il accentue cette description en les rapprochant des *flèches* et enfin aux *cordes des arcs*. Il aurait pu utiliser d'autres mots, mais il insiste sur les termes *flèches* et *cordes* parce que ces outils sont en étroite relation de pertinence extralinguistique avec les *arcs*.

٢- انتلافُ اللفظِ مع المعنى : وهو أن تكون الألفاظ تلائم المعاني، فإن كانت هذه فحمةً، كانت الألفاظ جَزَلَةً؛ وإن كانت ناعمةً، كانت رقيقةً؛ وإن كانت مولدةً، جيءَ بالألفاظِ المُولدة.^(١٨)

١٦- أحمد مطلوب: معجم المصطلحات البلاغية وتطورها، بيروت، مكتبة لبنان ناشرون، ٢٠٠٧، ص. ١١.
١٧- إميل بديع يعقوب و ميشال عاصي: المعجم المفصل في اللغة والأدب، بيروت، دار العلم للملايين، ١٩٨٧، ص. ٢٠.

٢- (الانتلاف) de type lexique-sens : on y utilise des lexiques dignes des sens de telle manière que les sens sont nobles, les lexiques seront en conséquence soutenus ; et si les sens sont fins, les lexiques le seront aussi ; et si les sens sont génératifs, les lexiques seront des néologismes.

٣- انتلاف المعنى مع المعنى : وهو نوعان

أ. الجمع في الكلام بين أمرين ملائمين لمعنى واحد.

ب. الجمع في الكلام بين أمرين لمعنى واحد، أحدهما يلائم هذا المعنى والثاني يخالفه.^(١٩)

٣- (الانتلاف) de type sens-sens : il y a deux cas :

a. Combiner deux affaires pertinentes à un seul sens ;

b. Combiner deux affaires, l'une est pertinente au sens tandis que l'autre le contredit.

Ces types différents illustrent bien que (الانتلاف) est très riche en arabe, il est possible de le trouver dans plusieurs contextes, et sur plusieurs échelles de l'analyse du discours : syntaxique, phrastique, prosodique, sémantique, etc. Notre choix s'applique aux propos de Charaudeau et Maingueneau : *différents niveaux stylistiques* ; il couvre ainsi plusieurs approches littéraire, linguistique, musicale, etc. Cette multiplicité met en relief l'acceptabilité de ce terme dans plusieurs approches. Il est tout à fait logique que (الانتلاف) s'étend pour couvrir le sens voulu.

Notre choix respecte donc les considérations relatives à la naissance du sens ciblé en arabe et en français, ce qui atteste que ce terme prend conscience de l'équivalence formelle dans la théorie de Nord. Aussi, ce mot (الانتلاف) convient à l'équivalent dynamique. Ce terme est déjà connu et fréquemment cité dans les dictionnaires de la rhétorique et de la linguistique arabes, les spécialistes en font couramment usage. Ils lui attribuent déjà un signifié et possèdent une image mentale associée.

En ce qui concerne le dérivé *polyphonique*, il est logique que l'équivalent dynamique en arabe soit (انتلافي) puisque c'est l'adjectif arabe dérivé de ce substantif.

A partir de ce qui précède, nous voyons que nos propositions sont valables dans presque tous les contextes, nous révérons les deux approches linguistique et rhétorique tout en prenant en notre considération les directives de Nord pendant la recherche du terme convenable.

١٨- نفسه.

١٩- إميل بديع يعقوب و ميشال عاصي، المرجع السابق، ص. ٢١

Passons ensuite au second volet de notre étude, l'équivalent du terme *topoi* et de ses dérivés.

iii. Les termes *topos*, *topoi* et *topique*

Charaudeau et Maingueneau définissent le terme *topos* ainsi : « Le mot *topos* [...] est emprunté au grec, il correspond au latin *locus communis*, d'où est issu le français *lieu commun*. (1) Fondamentalement, un *topos* est un élément d'une topique, une topique étant une heuristique, un art de collecter les informations et de faire émerger des arguments. (2) Un *topos* est un schème discursif caractéristique d'un type d'argument ». (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 576).

De même, pour eux, une topique « est un système empirique de collecte, de production et de traitement de l'information à finalités multiples (narrative, descriptive, argumentative), essentiellement pratiques, fonctionnant dans une communauté relativement homogène dans ses représentations et ses normes. Les topiques expriment une ontologie populaire oscillant entre le cognitif et le linguistique. Elles connaissent différents degrés de généralité, la plus générale ayant la forme 'qui a fait quoi, quand, où, comment, pourquoi...'. C'est en ce sens qu'on parle du *topos* (ou du lieu) de la personne, de l'objet, etc. » (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 576).

En outre, hors du *Dictionnaire de l'analyse du discours*, nous ne pouvons pas passer sous silence le point de vue de Jean-Claude Anscombe, pour qui les *topoi* sont « les principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements mais ne sont pas des raisonnements. [...] Ils sont par ailleurs présentés comme allant de soi au sein d'une communauté plus ou moins vaste. [...] » (Anscombe, 1995 : 190)

De sa part, Plantin dit : « la théorie des lieux ou 'topique' répertorie et circonscrit le 'pensable', la forme générale des jugements, donc des énoncés formulables en une occasion quelconque. Les lieux (*topoi*, *loci*) sont les éléments de cette structure connue *a priori*, [...] » (Plantin, 1990 : 236)

Linguistiquement parlant, *Le Grand Larousse* ne cite ni le terme *topos* ni le pluriel *topoi*, mais il donne la signification rhétorique, déjà abordée comme appartenant aux *topoi*, au terme *lieux communs*, qu'il définit ainsi : « 1. Lieux communs, lieux oratoires, [...]. *Lieux*, en rhétorique, sources où les rhéteurs devaient puiser les développements, preuves et arguments applicables à tous les sujets. 2. *Lieux théologiques*, ou *lieux communs*, les sources où les théologiens puisent leurs arguments pour la démonstration de la doctrine catholique. » En ce qui concerne le terme *topique* (adjectif), *le Grand Larousse* dit : « Qui se rapporte

directement à la question, qui convient particulièrement à la situation : Un argument, un exemple, un adjectif topique. » Il lui donne comme synonymes « adéquat, congruent, pertinent ». A propos du substantif *topique*, il dit : « lieu topique, ou topique, en rhétorique ancienne, argument général s'appliquant à tous les cas analogues, lieu commun ». Il ajoute encore : « En linguistique, sujet du discours défini, du point de vue de la question posée ou de la situation, comme ce dont on dit quelque chose, et souvent identifié au sujet de la phrase ».

Revenons à la traduction arabe de Sammoud et Almehiri, qui établissent comme équivalent à *topos* (موضع) et à *topoi* (مواضع). Cette traduction est en adéquation avec la définition fournie par le *Grand Larousse*, qui fait référence au sujet du discours. Les deux traducteurs suivent donc leur méthode et tiennent compte des impacts situationnels du texte source. Ils se limitent ainsi à donner un équivalent formel. L'équivalent choisi par M. Sammoud et M. Almehiri est bien connu sur le plan philosophique. Peut-être que la notoriété de cet aspect philosophique les incite-t-elle à adopter cet avis.

Quelques autres traductions soutiennent cette traduction, citons à titre d'exemple :

1- (موضوع الكلام)⁽²⁰⁾ de Moubarak qui se décide pour (معجم المصطلحات الألسنية) comme équivalent du terme français *topique* et du terme anglais *topics*.

2- En outre, Monther Aïashi dit, dans la traduction du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, (موضوع الكلام)⁽²¹⁾ en traduisant *topique*. L'opinion de Aïashi et Moubarak s'applique fort à la définition offerte par le *Grand Larousse* celui qui concerne le discours, le sujet de la phrase.

3- Dans la traduction de *L'implicite*, ouvrage de Mme le prof. Dr Kerbrat-Orecchioni, Rita Khater voit les *lieux communs* comme (آراء عامة مألوفة)⁽²²⁾. Le terme *topoi* ne se mentionne pas dans cet ouvrage.

4- Dans la traduction des *Arts et sciences du texte* de François Rastier, Idriss Alkhatab traduit le terme français *topique* en expression arabe (معنى مشترك)⁽²³⁾.

5- Mohammad Yahyaten, le traducteur des *Mots-clés de l'analyse du discours*, met comme équivalent du français *thème* et de l'anglais *topic* le mot arabe (موضوع)⁽²⁴⁾.

٢٠- مبارك مبارك، المرجع السابق، ص. ٢٩٠

٢١- أوزوالد ديكر و جان ماري سشايفر، المرجع السابق، ترجمة منذر عياشي، ٧٣٥

٢٢- كاترين كيربرات-أريكيوني : المضمير، ترجمة ريتا خاطر، المنظمة العربية للترجمة، بيروت، ٢٠٠٨، ص. ٦٥٣

- ٢٣ فرانسوا راسيني، المرجع السابق، ترجمة إدريس الخطاب، ص. ٣٥٧

٢٤- دومينيك مانغنو، المرجع السابق، ترجمة محمد يحياتن، ص. ١٤٤

De notre côté, nous nous opposons à ces avis, car les traducteurs privilégient souvent une traduction littérale, qui ne reflète pas le sens voulu en arabe. Parfois, ils adoptent une approche qui ne correspond pas à celle proposée par Charaudeau et Maingueneau. La plupart des traducteurs se conforment à l'approche linguistique des dictionnaires de langue française, sans prêter attention à l'analyse du discours. Nous insistons sur une traduction non-littérale qui respecte les approches spécifiques de la linguistique, telles qu'exposées dans *Le dictionnaire de l'analyse du discours*.

Nous proposons des équivalents dynamiques pour *topos* (عُرْفٌ) et pour *topoi* (أعراف). Notre option a comme arguments :

Sur le plan de la langue, Dr Ahmed Mokhtar Omar dit :

١- عُرْفٌ: ما تَعَارَفَ عَلَيْهِ النَّاسُ فِي عَادَاتِهِمْ وَمُعَامَلَاتِهِمْ. "يَنْبَغِي احْتِرَامُ الْأَعْرَافِ السَّائِدَةِ".^(٢٥)

1- C'est ce que les gens reconnaissent comme habituel dans leurs relations, on dit : « On doit respecter les coutumes / habitudes acceptées de tous ».

- لِلعُرْفِ قُوَّةُ القانون.^(٢٦)

- Les habitudes jouissent du même pouvoir que la loi. / Les habitudes passent comme un autre pouvoir. / Les habitudes sont des pouvoirs inavoués.

٢- العرف هو البروتوكول السياسي.^(٢٧)

2- (عُرْفٌ) réfère aux jalons et aux protocoles politiques. C'est les règles admises comme connues et communes entre deux parties.

٣- عُرْفُ الشَّرْعِ : ما فُهِمَ مِنْهُ جُمْلَةُ الشَّرْعِ وَجَعَلُوهُ مَبْنَى الْأَحْكَامِ.^(٢٨)

3- (عُرْفٌ) de la religion: c'est la base expliquant l'ensemble de la religion, c'est le soubassement sur lequel s'installent les jugements.

٤- قَانُونٌ عُرْفِيٌّ : القواعد القانونية التي أَفْرَتَهَا الْعَادَاتُ وَتَعَارَفَ عَلَيْهَا النَّاسُ.^(٢٩)

4- Loi coutumière est les canons avouées et établies par les habitudes et les connaissances communes.

Il s'avère ainsi que le terme (عُرْفٌ) exprime tout ce qui est admis, connu, traité comme un fait avéré, la connaissance qui va de soi et à laquelle personne ne

٢٥- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١٤٨٦

٢٦- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١٤٨٦

٢٧- نفسه

٢٨- نفسه

٢٩- نفسه

peut contredire. Nous remarquons qu'il y a une coïncidence entre le sens donné par Anscombe et celui présenté par Dr Ahmed Mokhtar Omar, ils disent presque la même chose : *les principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements / c'est le soubassement sur lequel s'installent les jugements*. Sur le plan de l'usage actuel du sujet parlant, ou bien sur le plan opérationnel, les *topoi* constituent le socle de l'argument. Anscombe est essentiellement linguiste s'intéressant à l'analyse du discours et à l'argumentation, et Dr Ahmed Mokhtar Omar est un linguiste s'intéressant essentiellement à la lexicographie et à la lexicologie. Cette coïncidence attire notre attention même si la définition offerte en arabe ne se relate pas à l'analyse du discours, il est encore possible de le dire dans cette discipline. Ainsi, nous disons (عُرْف) pour le singulier *topos* et (أَعْرَاف) pour le pluriel *topoi*.

A propos du terme *une topique*, les deux traducteurs tunisiens disent (مَوْضِعِيَّة), un terme dérivé de (مَوْضِع). Ils restent fidèles à leur approche habituelle, privilégiant soit la traduction littérale, soit l'équivalence formelle. Selon la définition proposée par Charaudeau et Maingueneau, à la *topique*, il s'agit d'un système empirique où on collecte, produit et traite l'information à fins diverses. On manipule ainsi ce qui est linguistique, ce qui est sociologique, ce qui est psychologique, ce qui est cognitif, etc. Il ne s'agit pas d'un simple traitement, mais plutôt c'est une *affaire* dans le sens juridique du terme, c'est-à-dire, une question pluridimensionnelle ou polyvalente. Pour nous, nous préférons l'équivalent dynamique (قَضِيَّةٌ عُرْفِيَّةٌ). Nous nous appuyons sur les arguments déjà développés dans les termes *topos* et *topoi*. De plus, la définition offerte par Charaudeau et Maingueneau montre que, dans *la topique*, il est possible d'aborder différents aspects psychologiques, linguistiques, sociaux, cognitifs, etc., afin de réaliser une argumentation. La combinaison de tous ces éléments garantit le succès de l'argumentation.

Sur le plan de la langue arabe, Dr Ahmed Mokhtar Omar définit le terme (قضية) ainsi :

- قضية : كلام يصح أن يوصف بالصدق أو بالكذب لذاته، ويصح أن يكون موضوعاً للبرهنة.^(٣٠)

- (قضية) est une parole qui peut être vraisemblable ou non, il est possible qu'elle fasse l'objet d'une argumentation ou d'une démonstration.

Il est tout à fait logique de recourir à la démonstration dans les affaires contestables, on présente des arguments sur le plan social, cognitif, linguistique, etc., dans le but d'amener les autres à adhérer à son point de vue. Le sens de la démonstration inclus dans le terme (قضية) le rend parfaitement approprié à son

٣٠- أحمد مختار عمر، المرجع السابق، ص. ١٨٣٠

usage. L'aspect contestable commun entre (قضية) et (عُرْفِيَّة) atteste la véracité de notre propos. Ces arguments donnent des muscles à notre choix (قضية عرفية).

iv. Conclusion

Nous venons d'aborder la question de l'équivalence en traduction des termes appartenant à la linguistique. Nous répondons aux questions : quels sont les équivalents adéquats en arabe des termes *polyphonie*, *polyphonique*, *topos*, *topoi* et *topique*. Dans notre démarche, nous nous efforçons de respecter à la fois l'équivalence dynamique et formelle, conformément à la vision de Nord. Nous avons arrêté notre choix sur les traductions suivantes, en présentant les arguments qui les soutiennent et en réfutant les avis contraires :

Polyphonie = الائتلاف

Polyphonique = ائتلافي

Topos = عرف

Topoi = الأعراف

Une topique = قضية عرفية

Cette étude ouvre la voie à plusieurs autres recherches sur l'équivalence des langages spécialisés : juridique, médical, sportif, informatique, etc. De nombreux termes français issus de différents domaines sont traduits littéralement. Il est donc recommandé aux chercheurs de trouver des équivalents plus adaptés.

v. Références

* Corpus

- Charaudeau (P.) et Maingueneau (D.), (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil
- باشراف باتريك شارودو و دومينيك منغنو : معجم تحليل الخطاب، ترجمة عبدالقادر المهيري و حمادي صمود، المركز الوطني للترجمة، سلسلة لسان، تونس، دار سيناترا، ٢٠٠٨

* Ouvrages consacrés à la linguistique et à la traduction

- Anscombe, (J.-C.), (1995), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- Kerbrat-Orecchioni (C.), (1998), *L'implicite*, Paris, Arman Colin.
- Lederer (M.), (1994), *La traduction aujourd'hui*, Paris, Hachette.
- Malblanc (A.), 1968, *Stylistique comparée du français et de l'allemand, essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction*, Paris, Didier.
- Mounin (G.), (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Préface de Dominique Auray, Paris, Gallimard.
- Nord (C.), (2008), *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*. Arras : Artois Presses Université. Traduit de l'anglais *Translating as a Purposeful Activity. Functionalist Approaches Explained* (1997) par Beverly Adab.
- Plantin (C.), (1990), *Essais sur l'argumentation, introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Paris, Kimé
- Rakova (Z.), (2014), *Les théories de la traduction*, Masarykova univerzita, Brno.
- Seleskovitch (D.) et Lederer (M.), (1989), *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier
- Serres (M.), (1974), *La traduction*, Hermès III, Col. Critique, Paris, Minuit.
- Vinay (J.P.) et Darbelnet (J.), 1958, *Stylistique comparée du français et de l'anglais, méthode de traduction*, Paris, Didier.

* Dictionnaires

- Ducrot (O.) et Todorov (T.), (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Ducrot (O.) et Schaeffer (J-M.), (1999), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Points.
- Guilbert (L.), Lagane (R.) et Niobey (G.) (Sous la direction de), (1989), *Grand Larousse de la langue française*, en sept volumes, Paris, Librairie Larousse.
- Moeschler (J.) et Reboul (A.), (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Plantin (C.), (2016), *Dictionnaire de l'argumentation, une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS édition.

- Rey-Debove (J.) et Rey (A.), (2003), *Le nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Texte remanié et amplifié sous la direction de Rey-Debove et Rey, Paris, Dictionnaire le Robert.

* Sitographie :

<https://www.linternaute.com>
<https://www.expressio.fr/>
<https://www.aleqt.com>
<https://www.france-pittoresque.com>
<https://www.dicocitations.com>
<https://www.superpaba.com>
<https://www.cental.uclouvain.be>

المراجع العربية

- أحمد مختار عمر (بمساعدة فريق عمل) : معجم اللغة العربية المعاصرة، القاهرة، عالم الكتب، ٢٠٠٨
- أحمد مطلوب : معجم المصطلحات البلاغية وتطورها، عربي - عربي، بيروت، مكتبة لبنان ناشرون، ٢٠٠٧
- إميل بديع يعقوب و ميشال عاصي : المعجم المفصل في اللغة والأدب، نحو - صرف - بلاغة - عروض - إملاء - فقه لغة - أدب - نقد - فكر أدبي، بيروت، دار العلم للملايين، ١٩٨٧
- أوزوالد ديكر و جان ماري سشايفر : القاموس الموسوعي الجديد لعلوم اللسان، ترجمة منذر عياشي، المركز العربي، ٢٠١٧
- بدوي طبانة : معجم البلاغة العربية، الرياض، دار العلوم للطباعة، ١٩٨٢
- برنار فاليط : النص الروائي، تقنيات ومناهج، ترجمة رشيد بنحدو، المشروع القومي للترجمة، القاهرة، ١٩٩٩
- جاك موشليير و آن ريبول : القاموس الموسوعي للتداولية، ترجمة مجموعة من الأساتذة والباحثين بإشراف عز الدين المجدوب، المركز القومي للترجمة، سلسلة لسان، تونس، دار سيناترا، ٢٠١٠
- دومينيك مانغنو : المصطلحات المفاتيح لتحليل الخطاب، ترجمة محمد يحياتن، منشورات الاختلاف، الجزائر، ٢٠٠٨
- فرانسوا راستيني : فنون النص وعلومه، ترجمة إدريس الخطاب، الدار البيضاء، دار توبقال للنشر، ٢٠١٠
- كاترين كيربرات-أريكيوني : المضمر، ترجمة ريتا خاطر، المنظمة العربية للترجمة، بيروت، ٢٠٠٨
- مبارك مبارك : معجم المصطلحات الألسنية، فرنسي - انكليزي - عربي، بيروت، دار الفكر اللبناني، ١٩٩٥